



Dossier assédic en attente !

Par **ririne**, le **16/07/2008** à **12:30**

bonjour

je suis inscrite aux assédics de dijon depuis le 30 avril 2008 après la fin de mon congé parental d'une durée de 3 ans, j'ai donc fournit tous les documents nécessaires (attestations assédic d'employeurs, certificat de la CAF de mon congé parental, bulletin de salaire, pièce d'identité...) mon dossier étant complet, je me rend auprès de l'assédic de dijon, qui me dit le traiter, hors nous sommes le 16 Juillet 2008, et toujours pas de nouvelles après plusieurs mails envoyés et plusieurs coup de téléphone, on me dit que c'est un problème informatique, mon dossier n'arrive pas à être enregistré informatiquement, ils me disent que ce n'est pas de leur ressort, et que des techniciens informatiques seraient sur le problème, qu'ils ont signalés le problème le 12 juin, depuis, j'ai appelé à plusieurs reprises, on m'explique qu'on relance mon dossier, mais je constate que le dossier n'est pas relancé

je suis arrivée en bourgogne au mois d'aout, je suis originaire du nord, et d'après l'assédic, ça serait peut être un problème de transfert de dossier, à mon grand étonnement, le transfert de dossier à bien été fait à mon inscription !

j'ai travaillé pour une entreprise de la période de février 1995 à juillet 2001, ensuite, de novembre 2002 à mai 2003, et pour terminer de octobre 2003 à octobre 2005 (fin de contrat), j'aurai donc bien des droits aux assédics

j'ai donc demandé une évaluation pour savoir mes droits, mais l'assédic me répond à chaque fois que c'est informatique, et que je dois attendre

la question que je vous pose

que dois je faire ? malgré les relances que je dois faire toutes les semaines comme m'a expliqué un charmant monsieur de l'assédic si je n'ai pas de réponses, en attendant, pas de nouvelles, et pas de paiement.

dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous remercie d'avance

Par **Tisuisse**, le **17/07/2008** à **17:18**

Etes-vous loin de votre bureau ASSEDIC de Dijon ? Passez les voir directement et essayez, avec eux, de résoudre le problème si cela est possible.

Par **ririne**, le **17/07/2008** à **23:16**

merci de votre réponse tisuisse

je l'ai eu à nouveau au téléphone aujourd'hui, mon dossier est toujours bloqué, j'ai demandé un rendez vous, mais on me dit que ce n'est pas possible d'avoir un rendez vous au bureau, la personne me dit qu'elle ne comprend pas pourquoi mon dossier est bloqué, ce que je doute, car je trouve qu'elle se contredit dans certains propos, je ne comprend vraiment pas ce qui se passe

je me demande si l'assédic veut réellement me donner les droits auxquels j'ai le droit je suis actuellement à la recherche d'emploi, mais en attendant, mon paiement ne se fait toujours pas, je suis complètement dans le néant, je me demande si les assédics vont me régulariser mon dossier au plus vite d'après l'assédic, il faut que j'attende !

Par **pepper16**, le **18/07/2008** à **19:47**

Bonsoir,

Ah ben vous aussi !!!

Je me suis inscrite début mai (à la fin de mon contrat) et nous sommes le 18 juillet et toujours pas d'assedic...problème informatique également !!!

Pas moyen d'avoir quelqu'un de compétent !

De plus je suis inscrite aux assédic d'Albertville, et dès que je compose le numéro des assedics, je tombe une fois à Grenoble, une fois à Lyon...SUPER !!!!

Ils ne se rendent absolument pas compte à quel point il mettent les gens dans l'embarras.

Etant donné que j'ai du travail depuis début juillet, en plus je dois encore attendre 15 jours, 3 semaines avant d'être payée !!!

Bonne chance à vous en tout cas !!!

Par **ririne**, le **18/07/2008** à **22:50**

et bien merci pepper 16, je me sens moins seule !

la gentille dame des assédics m'a dit qu'il y avait une dame comme moi qui attendait depuis avril, mais bon, en attendant, ce sont les mois qui coulent sans être payé à cause de leur soit disant problème informatique

et si seulement il était facile de trouver un job vite fait ! ça sera pratique ! mais là, c'est pas toujours le cas !

en tout cas bonne chance à vous, j'espère qu'ils vont toutefois vous rattraper les mois de retard qu'ils vous doivent aussi

à ce propos, avez vous reçu une notification de leur part ? car à chaque fois, on me dit que comme le dossier est bloqué, la notification ne peut pas se faire

tout comme vous, mes appels atterissent dans tous les quatres coins de france, et donc à chaque fois, les personnes que j'ai au téléphone ne connaissent pas du tout mon dossier, et ne peuvent jamais me répondre correctement à ma question !

la dernière fois que je me suis inscrite aux assédics, c'était en 2003, et c'était encore le bon temps ou on pouvait avoir une personne en face et des renseignements précis en se rendant aux assédics de la région, mais là, c'est la catastrophe, reste à prendre son mal en patience !!!

Par pepper16, le 19/07/2008 à 11:37

Bonjour,

Non pas de notification assedic reçue à ce jour !

De plus, lorsque j'ai envoyé mon dossier assedic soi disant complet (j'ai fait répété à la personne les papiers que je devais envoyé), j'ai reçu un courrier 2 semaines plus tard me disant qu'il me manquait un papier de l'année d'avant !!

Du coup, le temps qu'il me renvoie mon dossier, nous étions déjà début juin, et j'ai un peu peur qu'il me sucre en plus 1 mois d'assedic à cause d'une erreur de leur part !!! Cela serait le comble !!!

Le problème, c'est comme vous dites, on ne tombe jamais sur la même personne (c'est regretable pour un suivi intelligent de notre dossier) et lorsque je demande le nom de la personne que j'ai au tél, elle ne veut pas me le donner !!

On est donc incapable de justifier que l'erreur vient de leur part !!!

J'hésite à envoyer une lettre à ma sous préfecture, mais j'ai peur que cela soit un courrier sans réponse !!!!

Bon ben journée et bonne chance !

Par ririne, le 20/07/2008 à 09:29

et bien nous sommes dans le même cas, le problème est que nous ne pouvons pas avoir une

réponse concrète de leur part, car l'assédic ne sait même pas nous dire le pourquoi du problème ! on m'explique "anomalie informatique"
moi même j'hésite à envoyer un courrier accusé réception aux assédics mais bon, quelle sera la réponse ?
j'ai demandé à avoir un rendez vous avec le directeur, mais on me dit que ce n'est pas possible, donc je suis dans le néant ne sachant que faire

Par **ririne**, le **29/07/2008** à **11:31**

je viens aux nouvelles pepper

vous avez eu des nouvelles depuis la semaine dernière ?

je me suis rendue aux assédics de mon ancienne région la semaine dernière, qui m'a dit que le délai leur paraissait long, que en cas d'anomalie, les assistants techniques pouvaient résoudre le problème assez vite, et que c'était de la négligence de leur part de ne pas relancer le dossier, de plus, j'ai un entretien à l'anpe courant aout, je devais leur présenter un projet d'action personnalisé vu avec l'anpe et l'assédic lors de mon inscription, mais je ne peux donc pas le faire à cause de l'assédic, ce projet d'action va me couter plus de 1000 euros, et je ne peux pas les financer dû au retard de paiement d'assédic, je me demande si l'assédic ne le fait pas exprès!

vous vous êtes inscrites suite à votre congé parental car plusieurs de mes connaissances ont eu des soucis suite à leur congé parental

je suis dans l'impasse totale, je suis déçue pour mon projet que je pensai accomplir, mais les inscriptions sont closes au 31 juillet, et je ne peux plus rien faire dû aux assédics

alors l'anpe vous incite à faire des formations qui ne plaisent pas toujours, et pour une fois, que j'avais trouvé ma voie, je ne peux plus rien faire à cause d'eux.

bon courage à vous pepper si vous êtes toujours dans le néant, et courage pour le boulot, j'espère que vous aurez vite votre paie à la fin du mois pour combler le manque de paiement auquel vous avez le droit par les assédics, et qui ne vous donnent rien depuis début mai aussi

Par **doudou**, le **14/09/2008** à **16:19**

Bonjour Ririne

Je suis dans le meme cas mon dossier est bloqué cause "problème informatique " aux assedics depuis décembre 2007 et impossible d'obtenir la moindre attestation ou quoi que ce soit, là j'en ai ras le bol !!!!ils se fichent carrément de nous, ça va bientôt faire un an, depuis Juin dernier je réussis à avoir des acomptes mois par mois car je suis à l'aer, mais franchement je me demande si un jour ce dossier va se débloquer, il ne faut quand meme pas 9 mois pour résoudre un problème informatique !!! je me rends régulièrement aux assedics qui ne savent pas quoi y faire et me disent que c'est comme ça , si c'etaient eux qui avaient ce problème je ne crois pas qu'ils le prendraient bien.

En attendant je ne sais plus quoi faire .

Par **CHIEN DE CHASSE**, le **19/11/2008 à 14:52**

message supprimé : pas d'écriture en majuscule ni de langage SMS.

Par **Ida263**, le **24/11/2008 à 23:57**

Bonsoir,

Je suis dans le meme cas que vous, j'ai fais ma dernière actualisation le 1er novembre 2008 et depuis mon dossier est bloqué pour cause d'anomalie informatique. Je n'ai donc pas reçu mon alloc du mois d'octobre. De plus je suis en ASS et je ne perçois de leur part que la prime forfaitaire de 150€ par mois à laquelle ils ajoutent 0.13€ par jours. Vous voyez le montant total !!

je n'ai pas arrêté de téléphoner depuis 3 semaines, je me suis rendue aussi sur mon site mais rien à faire on ne peut pas rencontrer quelqu'un qui soit capable de me renseigner. En plus on est fin novembre, comme je touche les ASS j'ai droit à la fameuse prime de noel de 220€ et ils me doivent aussi la prime de retour à l'emploi de 1000€ parce que depuis que je suis en ASS j'ai un petit job (je suis Assistante maternelle)

Si je fais le compte de tout ce qu'ils me doivent j'arrive à un total de 1373€ !!! pour noel j'aime mieux vous dire que ça ferait du bien mais j'ai bien l'impression que je ne vais rien toucher. Je suis seule avec deux enfants à élever, ils grandissent et ont besoin de vêtement de chaussure et je ne peux pas leur acheter. Mon salaire n'est que de 350€ et j'ai la pension du père de 400€ j'ai plus de 1000€ de charges tous les mois et je ne sais pas si je ne vais pas finir sous les ponts s'ils ne me versent pas ce qu'ils me doivent.

Je ne sais vraiment pas à qui m'adresser pour une réclamation et leur dire qu'ils me mettent vraiment dans le rouge avec leur erreur informatique.

Quelqu'un pourrait m'aider ? je n'en peux plus

Par **buffy25000**, le **26/11/2008 à 16:56**

bonjour , je crois que je vais etre dans le meme cas que vous, j ai donner ma demission le 6 octobre 2008 pour avoir suivit mon conjoint , j etais en congé parentale et j ai demenager en aout, ma reprise etait prevu le 5 octobre mais a 500 km de mon lieu de travail j ai donc demissionner, le 9 octobre inscription assedic, le 28 octobre RDV assedic, il me manquer l attestation CAF donc dossier complet le 5 novembre, sa fait 3 semaines deja et mon dossier est en attente de decision, les assedic me dise egalement d attendre que sa ne sert a rien de les appeler , j ai percu aucune indemniter en octobre et j ai 3 enfants a charge ,du coup en vous lisant je panique. avez vous des nouvelles de vos dossier? est ce que sa c est enfin debloquer pour vous.
bien cordialement.